

FAMILLE, PROJETS, RETRAITE : ET SI LE 3^E PILIER B POUVAIT VOUS ACCOMPAGNER À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VIE ?

Protéger sa famille, préparer un projet ou anticiper sa retraite, les questions de prévoyance apparaissent souvent à différents moments de la vie.

Lorsqu'on parle de prévoyance en Suisse, beaucoup pensent immédiatement au 3^e pilier A. Pourtant, il existe une autre solution, souvent moins connue : le 3^e pilier B.

Plus flexible, il peut accompagner différentes étapes de la vie et répondre à des besoins variés selon les situations personnelles et familiales.

ET VOUS, À QUEL MOMENT DE VIE ÊTES-VOUS ?

Chaque parcours de vie est unique et les besoins de prévoyance évoluent au fil du temps. Voici quelques situations dans lesquelles certaines personnes choisissent d'utiliser un 3^e pilier B.

Protéger sa famille et son logement

Lorsqu'un enfant arrive, que la famille s'agrandit ou que l'on acquiert un logement, une question revient souvent : comment assurer la sécurité financière de ses proches en cas d'imprévu ?

Dans certaines situations, une solution de 3^e pilier B, par exemple sous forme d'assurance vie, peut permettre de prévoir un capital destiné à protéger le conjoint ou les enfants. Ce capital peut notamment aider la famille à faire face aux charges courantes ou liées au logement, tout en constituant progressivement une épargne.

Préparer son projet tout en gardant de la flexibilité

Constituer une épargne pour un projet futur, qu'il s'agisse d'un changement de vie, d'un investissement ou d'un projet personnel, tout en gardant une certaine liberté peut être important.

Contrairement au 3^e pilier A, le 3^e pilier B offre généralement davantage de souplesse, ce qui permet d'adapter sa prévoyance à différents projets de vie.

Couples en concubinage, protéger son partenaire

En Suisse, les partenaires non mariés ne sont pas héritiers l'un de l'autre, au contraire d'un couple marié.

Dans ce contexte, le 3^e pilier B prévoit un capital pour protéger son partenaire grâce à la liberté de désignation des bénéficiaires.

Familles recomposées, protéger chacun

Dans certaines familles, les situations patrimoniales peuvent être plus complexes, notamment lorsqu'il y a des enfants issus d'une première union.

Pour protéger un conjoint ou un partenaire, vous pouvez opter pour un 3^e pilier B, tout en respectant les règles successorales.

Planifier sa retraite

La prévoyance en Suisse repose sur trois piliers : AVS, LPP et épargne privée.

Certaines personnes choisissent également d'utiliser le 3^e pilier B comme complément, afin de constituer un capital supplémentaire pour maintenir leur niveau de vie à la retraite.

Souscrire à une assurance sous forme de rente viagère peut offrir un complément de revenu fiscalement privilégié et flexible lorsque vous disposez d'un capital existant (CHF 200'000.- et plus).

Organiser la transmission de son capital

Le 3^e pilier B peut également s'inscrire dans une réflexion plus large autour de la planification patrimoniale. Il permet notamment, selon les solutions choisies, de prévoir un capital pour ses proches ou de désigner certains bénéficiaires.

LE REGARD DE NOS CONSEILLERS

Dans nos échanges avec les clients, nous constatons que beaucoup connaissent bien le 3^e pilier A, mais découvrent souvent les possibilités du 3^e pilier B lors d'un entretien consacré à leur situation personnelle.

Selon les projets et les étapes de vie, ces deux solutions peuvent être complémentaires et permettre d'organiser sa prévoyance de manière plus flexible.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le canton de Fribourg, certaines primes versées dans un 3^e pilier B donnent droit à une déduction fiscale sur le revenu imposable :

- CHF 750.- pour une personne seule
- CHF 1'500.- pour un couple marié

Cette possibilité reste encore peu connue, mais peut représenter un avantage supplémentaire pour les contribuables fribourgeois.

Vous vous reconnaissez dans l'une de ces situations ? Chaque situation de vie est unique. Un échange permet souvent de mieux comprendre les différentes possibilités et de construire une prévoyance adaptée à ses projets.

Nos conseillers se tiennent volontiers à votre disposition pour en discuter.

Votre Raiff'